

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 13 AVRIL 2026 À 19 HEURES 30

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 13 avril 2026 à 19 heures 30 au lieu habituel des séances et présidée par le maire Pierre Reid.

Présences :

Siège no 1 :	Mélanie Cyr
Siège no 2 :	Sylvain Hébert - absent
Siège no 3 :	Claudia Gilbert
Siège no 4 :	Rock Lamontagne
Siège no 5 :	Cédéric Ménard
Siège no 6 :	Michaël Nadeau

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Annik Desrosiers, est aussi présente.

Il y a 4 citoyens dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

- 1- **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**
- 2- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3- **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 mars 2026
- 4- **CORRESPONDANCE**
- 5- **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6- **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**
 - 6.1 Comptes payés, à payer et rapport de délégation
 - 6.2 Étude de coopération intermunicipale – dépôt de la demande d'aide financière
 - 6.3 Programme d'aide à la voirie locale volet projet particuliers d'amélioration
 - 6.4 Contrat d'entretien des plates-bandes à l'hôtel de ville pour l'année 2026
 - 6.5 Contrat de travail – contremaître aux travaux publics par intérim
 - 6.6 Contrat de travail – journalier aux travaux publics par intérim
 - 6.7 Entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale Régie des Hameaux
 - 6.8 Dépôt des états financiers 2025 Régie des Hameaux
- 7- **AFFAIRES LÉGISLATIVES**
 - 7.1 Révision des coûts 2025 de la contribution à la Cour municipale commune d'East Angus
- 8- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus
 - 8.2 Nomination d'une personne désignée pour l'application de la réglementation adoptée par la MRC Haut-St-François régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux
- 9- **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 9.1 Dépôt du rapport Urbatek de février 2026
 - 9.2 Inscription des membres du comité d'urbanisme à la formation obligatoire
- 10- **TRAVAUX PUBLICS**
 - 10.1 Rapport du contremaître des travaux publics par intérim
 - 10.2 Réception des données d'inspections de structures relevant de la Municipalité du canton de Westbury par le MTQ
 - 10.3 Contrat de fauchage 2026
 - 10.4 Contrat de travaux de nivelage pour 2026
 - 10.5 Achat de pierre ronde de type MG-20B (0-3/4) pour 2026

- 11- **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 11.1 Appui au projet du Centre équestre Geronimo de spectacles-bénéfices les 5 et 6 juin 2026
 - 11.2 Partenariat Fête nationale à East Angus
- 12- **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVI DE DOSSIERS**
 - 12.1 Tour de table
- 13- **VARIA**
 - 13.1 Appui au Programme Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'habitation du Québec
 - 13.2 Embauche d'un journalier aux travaux publics temps plein
- 14- **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15- **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

1.0 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2026-046 *résolution no 2026-046*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte à 19h33 avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance ;

2026-047 *résolution no 2026-047*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michaël Nadeau
APPUYÉ par le conseiller Cédéric Ménard
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3.0 **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **Séance régulière du 9 mars 2026**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil affirment avoir fait la lecture intégrale du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2026-048 *résolution no 2026-048*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rock Lamontagne
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026 soit adopté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

ADOPTÉE

4.0 **CORRESPONDANCES**

Une liste de la correspondance reçue pendant la période de mars 2026 est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par « C ».

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
Fernand Poulin	1. Régie des Hameaux bris des couverts bac disparu Réponse de nous contacter, nous allons faire le suivi.
Denis Veilleux	1. Asphaltage sur Angus Nord, pouvons-nous faire des travaux majeurs au lieu de sceller les trous? Réponse de la directrice générale. Pas de travaux majeurs pour les trois prochaines années pour Angus Nord. Nous coordonnerons les travaux avec East Angus, lors du remplacement des conduites d'eau potable. 2. Régie des Hameaux – qu'est-ce qui justifie l'installation d'une 2 ^e balance sur le chemin du dépotoir ? Réponse de Pierre Reid. Nous vérifierons le tout et suivi lors de la prochaine assemblée

6.0 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

La directrice générale et greffière-trésorière fait un résumé de la situation de l'administration municipale.

6.1 **Comptes payés, à payer et rapport de délégation**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées au 31 mars 2026 et à autoriser pour le mois d'avril 2026, ainsi que le rapport des dépenses effectuées en vertu *Règlement 2022-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses.*

2026-049 *résolution no 2026-049*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michaël Nadeau

APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

D'APPROUVER la liste des comptes suivants :

Liste des comptes à payer au 31 mars 2026		
No de fournisseur	Nom du fournisseur	Solde
40	Hydro-Québec	1 675,23\$
87	Retraite Québec	3 973,67\$
112	Receveur général du Canada	5 115,06\$
159	ADMQ	-458,75\$
317	Revenu Québec	14 390,48\$
614	VISA Desjardins	2 892,91\$
1228	Fonds F.T.Q.	1 329,15\$
	Total des comptes à payer	28 917,75\$
Liste des paiements émis en mars 2026		
No de fournisseur	Nom du fournisseur	Solde
21	M.R.C. du Haut-Saint-François	70 737,50\$
35	FORMULES MUNICIPALES	475,25\$
40	Hydro-Québec	275,37\$
42	Infotech	2 253,64\$
53	Pièces d'auto Angus	623,91\$
57	Services de pneus Comeau	1 923,53\$
99	BMR-Centre de rénovation Doyon	247,96\$
145	Signalisation de l'Estrie	358,33\$
174	Postes Canada	85,32\$

175	Ministre des Finances	58 642,00\$
196	Église Saint-Louis de France	550,00\$
250	Usinage R/M (1982) inc.	950,32\$
263	Régie intermunicipale des incendies	35 021,66\$
395	Garage René Laflotte	811,60\$
475	Service mobile Yanick Bernier	1 087,43\$
477	Régie intermunicipale sanitaire	7 125,84\$
517	L. Jonhson Électrique Inc.	74,26\$
555	Valoris	3 379,23\$
561	Fonds d'information foncière	14,40\$
614	VISA Desjardins	384,01\$
774	Bell Mobilité	22,53\$
797	Pierre Chouinard & fils	5 670,41\$
838	FQM Assurances	134,07\$
1025	JN Denis inc.	259,84\$
1029	Urbatek	4 077,10\$
1030	ADN Communication – alertes mun.	47,01\$
1048	SPA de l'Estrie	435,55\$
1121	Taïga communications	143,34\$
1150	Solution TIM	168,00\$
1153	G Alvarez – achat pompe eau garage	344,91\$
1196	Buropro Citation (copieurs)	689,23\$
1208	Cogeco Connexion inc.	98,80\$
1215	Gestion Écono plus (GPS)	137,74\$
1218	Entretien MK Pro	676,06\$
1240	Stat gestion municipale	241,45\$
1250	Distribution Olivier	87,00\$
1262	Transvision Cookshire	258,69\$
1270	A Desrosiers – remb. frais de réunion	40,66\$
1283	Terapro construction	195,09\$
1284	Northpoint commercial – location copieur	548,63\$
1285	CCHSTF Assurances collectives	1348,41\$
	Total des paiements émis	202 646,08\$

Rapport de délégation au 31 mars 2026**2 892,91\$****ADOPTÉE****6.2 Étude de coopération intermunicipale – dépôt de la demande d'aide financière**

ATTENDU que le 9 mars 2026, le Conseil s'était engagé par la résolution no 2026-038, à participer à une étude de coopération intermunicipale avec la Ville de East Angus;

ATTENDU que les municipalités avaient prévues des frais respectifs de 7000\$ mais qu'il s'avère que la participation maximale du MAMH sera de 20% et celles des municipalités de 80%;

ATTENDU qu'un nouveau plan de financement a été déposé au MAMH et que le coût global du projet est de 47 000\$;

ATTENDU que la contribution en main-d'œuvre est admissible audit projet et qu'une contribution financière de 11 170.50\$ est requise par chaque municipalité;

2026-050*résolution no 2026-050*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cédéric Ménard

APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

D'APPROUVER le plan de financement et le dépôt de la demande d'aide financière au MAMH pour l'étude de coopération intermunicipale;

D'ASSUMER QUARANTE POURCENT (40%) des frais totaux du projet, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme, pour un montant de **ONZE MILLE CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS ET CINQUANTE SOUS (11 170.50\$)** plus taxes applicables, en plus de la contribution de son personnel pour la réalisation dudit projet.

ADOPTÉE**6.3 Dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CE et PPA-ES****2026-051***résolution no 2026-051*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michaël Nadeau

APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale, volets PPA-CE et PPA-ES pour l'exercice financier 2026-2027 de 50 000\$ visant des travaux de construction ou d'amélioration de chaussées sur le chemin du Bassin Nord et chemin du Bassin Sud;

D'AUTORISER la directrice générale à signer toute entente relativement à ces demandes.

ADOPTÉE

6.4 **Contrat d'entretien des plates-bandes pour 2026**

2026-052 *résolution no 2026-052*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cédéric Ménard
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

D'ACCORDER le contrat d'entretien des plates-bandes de l'hôtel de ville pour 2026 à l'entreprise Ferme Horti-Plus pour 1850\$ plus taxes applicables;

D'AUTORISER la directrice générale à signer le contrat.

ADOPTÉE

6.5 **Contrat de travail – contremaître aux travaux publics par intérim**

CONSIDÉRANT que le contremaître aux travaux publics a quitté son poste le 21 mars 2026 et que la Municipalité devait assurer l'intérim du poste sans délai;

CONSIDÉRANT que monsieur Ghislain Alvarez, journalier aux travaux publics, a déjà occupé les fonctions de contremaître par intérim par le passé;

2026-053 *résolution no 2026-053*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cédéric Ménard
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

DE nommer monsieur Ghislain Alvarez, contremaître aux travaux publics par intérim, rétroactivement au 9 mars 2026;

QUE pendant l'intérim, une prime cadre de DIX POURCENT (10%) soit ajoutée à son salaire actuel;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'addenda au contrat de travail de monsieur Ghislain Alvarez.

ADOPTÉE

6.6 **Contrat de travail – journalier aux travaux publics par intérim**

CONSIDÉRANT que le contrat de travail de monsieur Richard Cyr, journalier aux travaux publics temporaire venait à échéance le 2 mai 2026;

CONSIDÉRANT que le journalier aux travaux publics permanent occupe les fonctions de contremaître aux travaux publics par intérim;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit assurer l'intérim du poste de journalier aux travaux publics et que monsieur Richard Cyr, est déjà à l'emploi de la Municipalité pour sur une base temporaire;

2026-054 *résolution no 2026-054*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michaël Nadeau
APPUYÉ par le conseiller Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

DE nommer monsieur Richard Cyr au poste de journalier aux travaux publics par intérim, pour la période du 3 mai au 3 octobre 2026;

QUE monsieur Richard Cyr soit rémunéré à l'échelon 4 de la grille salariale 2026, à compter du 3 mai 2026;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'addenda au contrat de travail de monsieur Richard Cyr.

ADOPTÉE

6.7 **Entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale**

CONSIDÉRANT que l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale est entrée en vigueur le 10 avril 2006 ;

CONSIDÉRANT que l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale a été remplacée par l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale, laquelle est entrée en vigueur le 7 décembre 2015 ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Danville a signifié son intention d'adhérer à la Régie à titre de municipalité membre ;

CONSIDÉRANT que les parties conviennent de s'adresser à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour procéder au remplacement de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale, entrée en vigueur le 7 décembre 2015, par l'entente jointe à la présente;

2026-055

résolution no 2026-055

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par le conseiller Michaël Nadeau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Municipalité du canton de Westbury accepte les termes de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale jointe à la présente et ;

QUE la Municipalité autorise Pierre Reid, maire et Annik Desrosiers, directrice générale, à signer cette entente.

ADOPTÉE

6.8 **Adoption du rapport financier 2025 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux**

2026-056

résolution no 2026-056

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par le conseiller Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury approuvent le rapport financier de la *Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux* pour l'année financière 2025, tel que déposé.

ADOPTÉE

7.0 **AFFAIRES LÉGISLATIVES**

7.1 ***Révision des coût 2025 de la contribution de la Municipalité du canton de Westbury à la cour municipale commune d'East Angus***

CONSIDÉRANT QUE la ville d'East Angus a révisé la répartition des coûts imputés aux membres de la cour municipale commune d'East Angus;

CONSIDÉRANT QUE la ville d'East Angus paie aussi sa contribution à la cour municipale commune d'East Angus;

CONSIDÉRANT QUE la ville d'East Angus procèdera aux paiements des amendes collectées aux municipalités concernées;

2026-057

résolution no 2026-057

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michaël Nadeau

APPUYÉ par le conseiller Rock Lamontagne

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le conseil accepte la révision des coûts, sans intérêts, des contributions pour l'année 2025.

ADOPTÉE

8.0 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

8.1 **Dépôt du rapport mensuel - Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus**

8.2 **Personne désignée responsable cours d'eau**

CONSIDÉRANT qu'une entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau est intervenue entre la municipalité et la MRC Le Haut-Saint-François conformément à l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT qu'aux fins de la réalisation de l'objet de l'entente, la municipalité doit procéder à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi;

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit que la municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé ou, selon le cas, de ses employés qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 105 de la Loi lorsqu'elle procède à une nomination;

CONSIDÉRANT que la Municipalité du canton de Westbury doit désigner une personne pour l'application de la réglementation adoptée par la MRC régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit que la personne désignée est responsable de l'application sur son territoire de la réglementation adoptée par la MRC régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT que l'application de la réglementation adoptée par la MRC devrait également être confiée à l'inspecteur en bâtiment afin que celui-ci puisse signer des demandes de permis et des déclarations de conformité de travaux;

2026-058

résolution no 2026-058

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cédéric Ménard

APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le conseil de la municipalité du canton de Westbury nomme Ghislain Alvarez, contremaître aux travaux publics par intérim comme personne désignée pour l'application de la réglementation adoptée par la MRC régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux;

ADOPTÉE

9.0 **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

9.1 **Dépôt du rapport mensuel – Urbatek de février 2026**

9.2 **Inscription des membres du comité d'urbanisme à la formation obligatoire**

2026-059 *résolution no 2026-059*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cédéric Ménard
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise madame Annik Desrosiers, directrice générale à inscrire tous les membres du Comité consultation d'urbanisme, ainsi qu'elle-même, à la formation obligatoire.

ADOPTÉE

10.0 **TRAVAUX PUBLICS**

10.1 **Dépôt du rapport du contremaître de la voirie mars 2026**

Rock Lamontagne, fait la lecture du rapport.

10.2 **Dépôt des données d'inspections de structure relevant de la Municipalité du canton de Westbury par le MTQ**

10.3 **Contrat de fauchage 2026**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à des travaux de fauchage et d'élagage des abords de chemins en 2026 pour une estimation totale de CENT (100) heures;

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics a obtenu des prix de DEUX (2) fournisseurs distincts, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	PRIX (de l'heure)	TOTAL
9152-2425 Québec inc.	143,00\$	14 300,00\$
Les Entretien M&S Létourneau inc.	165,00\$	16 500,00\$

2026-060 *résolution no 2026-060*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rock Lamontagne
APPUYÉ par le conseiller Michaël Nadeau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent la directrice générale à octroyer le contrat de fauchage à l'entreprise **9152-2425 Québec inc. au montant CENT QUARANTE-TROIS DOLLARS (143 \$) l'heure**, tel que mentionné dans la soumission jointe à la présente.

ADOPTÉE

10.4 **Contrat de travaux de nivelage pour 2026**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à des travaux de nivelage pour l'entretien des chemins sous sa juridiction et que les besoins sont approximativement de DEUX CENTS (200) heures;

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a obtenu des prix de DEUX (2) fournisseurs distincts, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	PRIX (de l'heure)	TOTAL
Transport et excavation Jocelyn Ménard inc.	175,00 \$	35 000,00 \$
Transport Scalabrini et fils	188,00 \$	37 600,00 \$

2026-061 *résolution no 2026-061*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent la directrice générale à octroyer le contrat de travaux de nivelage pour 2026 à l'entreprise **Transport et Excavation Jocelyn Ménard inc. au montant de CENT SOIXANTE-QUINZE DOLLARS**

(175\$) l'heure, pour des besoins approximatifs de **DEUX CENTS (200) heures**, tel que mentionné dans la soumission jointe à la présente;

D'AUTORISER la directrice générale à signer le formulaire qui consent à donner l'exclusivité des travaux de nivelage à l'entreprise Transport et Excavation Jocelyn Ménard inc. pour l'année 2026.

ADOPTÉE

10.5 **Achat de pierre concassée de type MG-20B (0-3/4) pour 2026**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'achat d'approximativement **DEUX MILLE (2 000)** tonnes de pierre concassée de type MG-20B (0-3/4) pour le rechargement des chemins ;

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a obtenu des prix de **TROIS (3)** fournisseurs distincts, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	PRIX (la tonne)	TOTAL
Transport et excavation Stéphane Nadeau inc.	11,50 \$	23 000,00 \$
Transport et excavation Jocelyn Ménard inc.	11,95 \$	23 900,00 \$
Excavation Normand Bouchard	14,00 \$	28 000,00 \$

2026-062

résolution no 2026-062

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rock Lamontagne

APPUYÉ par le conseiller Cédéric Ménard

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

D'autoriser l'achat de pierre concassée de type MG-20B (0-3/4) pour le rechargement des chemins en 2026 auprès de l'entreprise Transport et excavation Stéphane Nadeau inc. au coût de **11.50\$ la tonne**, pour un volume approximatif de **DEUX MILLE (2000) tonnes**.

ADOPTÉE

11.0 **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

11.1 **Autorisation au Centre équestre Geronimo d'organiser un spectacle bénéfice les 5 et 6 juin 2026 à Westbury - reporté**

11.2 **Partenariat Fête nationale à East Angus**

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus sollicite le partenariat des organismes et entreprises de la région pour organiser un événement rassembleur pour toute la communauté afin d'exprimer leur fierté québécoise lors de la Fête nationale du Québec;

2026-063

résolution no 2026-063

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert

APPUYÉ par le conseiller Cédéric Ménard

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

DE CONTRIBUER financièrement au projet en tant que partenaire « **Scintillant** » pour un montant de **CINQ CENTS DOLLARS (500\$)**.

ADOPTÉE

12.0 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

12.1 **Tour de table**

Nom de l' élu(e)	Sujets
Mélanie Cyr Conseillère siège #1	- Régie incendie : le 6 mai, 3 municipalités sont invitées. Suivi du rapport mensuel et comparatif mars 2026 vs 2025 Suivi de question sur les frais d'une 2 ^e alarme. Les frais sont facturés au citoyen mais pas de constat d'infraction. - Régie des Hameaux : ajout de Danville, beau bilan financier.
Sylvain Hébert Conseiller siège #2	(Absent)

Claudia Gilbert Conseillère siège #3	- Loisirs MRC : la rencontre a été reportée en mai Projet circonflexe – prêt-pour-bouger est fonctionnel Marche/Cours pour le Haut 9 mai 2026 à La Patrie
Rock Lamontagne Conseiller siège #4	- Voirie : 1) Réunion du comité : échange sur méthodes de meilleures pratiques, formations, SST, besoins et priorisation 2) CCU : rencontre prévue pour DDM en avril
Cédéric Ménard Conseiller siège #5	- Voirie : Présent à la rencontre de la voirie
Michaël Nadeau Conseiller siège #6	- Régie incendie 6 mai schéma sera présenté aux membres Demain assemblée publique Ascot Corner 19h - CCU (à venir)
Pierre Reid Maire	- MRC : Plusieurs dossiers en discussion dont transport collectif - Westbury : Bon comité de voirie Finances tout va bien RH comité
Annik Desrosiers DG et G-T	- Redditions de comptes aux subventions antérieures, suivi remboursement de TPS/TVQ - RH : modification des contrats de travail à la voirie - Notre adjointe à la réception a réussi sa probation (permanente)

13.0 VARIA

13.1 Appui au Programme Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'habitation du Québec

CONSIDÉRANT QUE plusieurs bâtiments à vocation communautaire, culturelle, religieuse ou sociale jouent un rôle important dans la vie des municipalités et de leurs citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité universelle de ces bâtiments est essentielle afin de permettre aux personnes à mobilité réduite, aux personnes handicapées, aux aînés ainsi qu'aux familles avec de jeunes enfants de participer pleinement aux activités offertes dans la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'habitation du Québec permettait d'offrir une aide financière afin de réaliser des travaux visant à améliorer l'accessibilité des bâtiments publics ou communautaires;

CONSIDÉRANT QUE la suspension de ce programme limite considérablement la capacité des organismes et des municipalités à réaliser des travaux d'adaptation essentiels;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les initiatives locales visant à améliorer l'accessibilité universelle dans les communautés;

2026-064

résolution no 2026-064

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michaël Nadeau

APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Municipalité du canton de Westbury appuie les démarches visant le rétablissement du Programme Petits établissements accessibles (PEA) afin de permettre aux municipalités, aux fabriques, aux organismes et aux autres gestionnaires de bâtiments communautaires d'obtenir un soutien financier pour la réalisation de travaux améliorant l'accessibilité des bâtiments;

QUE la Municipalité demande au gouvernement du Québec, à la Société d'habitation du Québec et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de rétablir ce programme ou de mettre en place un programme équivalent;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la Société d'habitation du Québec, à la MRC ainsi qu'aux municipalités du Québec afin de solliciter leur appui.

ADOPTÉE

13.2 **Embauche d'un journalier aux travaux publics temps plein**

CONSIDÉRANT que le journalier au travaux publics a obtenu le poste de contremaître aux travaux publics par intérim;

CONSIDÉRANT les délais requis pour embaucher et former un nouvel employé au service des travaux publics;

2026-065

résolution no 2026-065

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rock Lamontagne

APPUYÉ par le conseiller Céderrick Ménard

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le Conseil autorise la directrice générale à débiter le processus de dotation pour embaucher un journalier aux travaux publics.

ADOPTÉE

14.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
Denis Veilleux	1. Camionnette de la Municipalité Réponse : Pour usage professionnelle seulement
	2. Formation CCU est-ce inclus dans le budget? Réponse : oui, dans Congrès et formation des élus
	3. Prévoit-on de la formation à nos employés sur l'entretien de nos machineries ? Réponse : Oui, un plan de formation est prévu.
	4. Question sur le schéma incendie vs couverture de risques. Réponse de Mélanie Cyr, oui on parle du même schéma.
Fernand Poulin	1. Question sur le contrat d'entretien des fleurs et plantes. Réponse de la directrice générale. Réponse. C'est le contrat d'aménagement paysager annuel de l'hôtel de ville.

15.0 **FERMETURE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités ;

2026-066

résolution no 2026-066

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Céderrick Ménard

APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la séance soit fermée.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 21:23

Je, la soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Pierre Reid
MAIRE de Westbury

Annik Desrosiers
Directrice générale et greffière-trésorière